

Mardi 9 mai à 18 h 00

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance du 7 mars 2023
4. Suivi au procès-verbal
5. Rapport budgétaire du CE
6. Facture aux parents (principe d'encadrement des coûts) (art 77.1)
7. Liste des fournitures scolaires 2023-2024
8. Voyages de fin d'année et activités spéciales
9. Guide des parents du service de garde 2023-2024 (adoption)
10. Informations et correspondance :
 - 10.1 Présidente
 - 10.2 Déléguée au comité de parents
 - 10.3 Enseignants
 - 10.4 Service de garde
 - 10.5 Membres de la communauté
 - 10.6 Direction
 - 10.7 O.P.P.
11. Autres objets d'étude :

12. Période de questions du public
13. Date et heure de la prochaine séance : mardi 13 juin 2022 à 18h30
14. Levée de la séance

Marjorie Matte-Despatis, présidente

Anne-Josée Lemieux, directrice

Article 64 : Toute décision du conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt des élèves.